

Mais enfin s'il vous méprise vous et vos témoins ? *S'il ne vous écoute pas dénoncez-le à l'Église*<sup>1</sup>. Ces paroles du Christ sont graves, elles fondent le pouvoir judiciaire et coercitif de l'Église. Que les hommes qui ne lui appartiennent pas soient jugés où ils veulent, peu importe ; car, comme le dit saint Paul : « Qu'avons-nous à faire avec les étrangers ? » Mais les fidèles ont pour premier tribunal le tribunal de l'Église. Ils le méprisent ? Vient alors l'excommunication. *S'il n'écoute pas l'Église qu'il vous soit comme un païen et un publicain*. Il cesse d'être des vôtres, il est chassé de la communauté chrétienne. Il s'est trouvé des coupables qui ont fait fi de cette exclusion et que les censures de l'Église ont laissé indifférents et railleurs ; alors le ciel est intervenu et ces peines ecclésiastiques trouvées si légères se sont aggravées des sentences et des châtimens d'en haut. *Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel*<sup>2</sup>. Ces paroles Jésus-Christ les avait dites précédemment à Pierre comme concentrant en lui tous les pouvoirs : ici il fait entendre que cette puissance judiciaire et coercitive s'étendra au reste du corps enseignant de l'Église et que les Evêques recevront de Pierre la puissance de lier et de délier.

La crainte des châtimens doit réfréner nos instincts mauvais et nous empêcher de nuire à nos frères ; mais il est un adjuvant aussi puissant et plus doux : l'attrait des récompenses. Il en est deux précieuses entre toutes : un crédit illimité auprès de Dieu et la présence assurée

<sup>1</sup> Matt., XVIII, 17.

<sup>2</sup> Matt., XVIII, 18.

de Jésus-Christ au milieu de nous. Soyons unis ; assemblons-nous dans une idée, une volonté, une prière communes ; demandons à Dieu les seules choses désirables : notre demande sera certainement agréée. Comment ne le serait-elle pas ? Jésus-Christ est au milieu de nous, priant avec nous et pour nous. *Je vous le répète, si deux d'entre vous sont d'accord ici-bas, tout ce qu'ils demanderont, ils l'obtiendront de mon Père céleste. Partout en effet où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux*<sup>1</sup>.

IV. — Pierre interrompit le Sauveur. S'il commençait à entrevoir la perfection de la Loi Nouvelle, il restait imbu des préjugés de sa première éducation et demeurerait indécis sur les règles du pardon. Il croyait beaucoup faire en pardonnant sept fois de suite au repentir, alors que les Scribes limitaient à trois fois le pardon : Il était fixé sur le cas où le coupable demeure obstiné dans sa faute, il savait qu'après l'avoir déféré au tribunal de l'Église, s'il méprisait aussi l'Église, il n'était plus aux yeux de la communauté chrétienne qu'un étranger, « un païen », « un publicain ». Mais celui qui se repentait ? fallait-il lui limiter le nombre des pardons ? *Si mon frère prêche contre moi, combien de fois lui pardonnais-je ? Sera-ce jusqu'à sept fois*<sup>2</sup> ? Qu'elle est digne du Dieu dont la bonté est infinie, dont les miséricordes n'ont pas de nombre, la réponse de Jésus ! *Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, lui répartit Jésus, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois*, c'est-à-dire toujours, à l'infini, sans nombre,

<sup>1</sup> Matt., XVIII, 19.

<sup>2</sup> Matt., XVIII, 21, 22. Luc., XVII, 3, 4.



sans limite. Autant de fois un coupable se repent, autant de fois nous lui pardonnons.

Que si ces pardons illimités nous répugnent et nous laissent quelque doute sur leur justice et leur opportunité, écoutons une Parabole qui nous fera la lumière. *Le Royaume des Cieux est semblable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Dès le début on lui en présenta un qui devait dix-mille talents*<sup>1</sup>. Voilà une pâle image de ce dont nous sommes redevables à la Justice divine. Cinquante millions dus à un homme ne sont rien si nous le comparons à ce que l'homme doit à Dieu. D'ordinaire notre légèreté se refuse à l'inventaire de nos dettes ; mais si nous réfléchissons, fut-ce un moment, l'énormité de ces dettes nous apparaîtra. Depuis l'âge de raison nous offensoons Dieu, et nos années en s'accumulant accumulent nos fautes. Nous péchons sur tous les commandements. Nous péchons après avoir multiplié les promesses de fidélité et les marques de repentir. Par nos irrévérences dans la prière, à l'Église, dans la réception des Sacrements nous traitons Dieu avec moins d'égard et de respect que n'importe lequel de nos semblables. Nous nous rions de ses menaces, nous demeurons insensibles à ses plus magnifiques promesses. Nous foulons aux pieds ses ordres, et aux avances les plus amoureuses de son cœur nous n'opposons que froideur et dédain. Et afin que l'insulte soit plus sanglante, en même temps que pour Dieu nous sommes de glace, nous couvrons les moindres créatures des effusions d'un amour désordonné. Reconnaissons-nous dans ce malheureux qui avait laissé s'accumuler une dette de tant de millions. Que fait Dieu ? Là où nous

<sup>1</sup> Matt., XVIII, 23, 35.

serions tentés de le trouver sévère il n'est que plus miséricordieux. Il nous menace, il nous entr'ouvre les horreurs d'un enfer éternel : *Ce serviteur n'ayant pas de quoi rendre, le roi ordonna qu'on le vendit, lui, sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, et qu'il payât.* A quoi cette rigueur prétend-elle aboutir ? A faire naître en nous une terreur salutaire et que cette terreur amène après elle un sincère repentir. *Le serviteur se jetant à ses pieds le suppliait, disant : « Ayez patience et je vous rendrai tout » !* Dieu n'attend que ces larmes, ces supplications, cette promesse, et il nous accorde mille fois plus que nous n'osions demander : *Le roi eut pitié, et il renvoya l'homme libre en lui remettant sa dette*<sup>1</sup>.

Nous voilà donc sauvés ? Oui, si nous le voulons. « Les dons de Dieu sont sans repentance », c'est en toute vérité que nos péchés nous sont remis, que l'enfer s'est fermé et que le ciel nous est rendu. Mais cependant une épreuve décisive nous reste à affronter. La miséricorde dont nous venons de bénéficier, nous la devons étendre à nos semblables ; et si Dieu nous pardonne d'énormes et innombrables offenses, nous leur devons pardonner les offenses bien moindres, dont ils se sont rendus coupables envers nous. Sommes-nous impitoyables ? Dieu le devient. Car rien ne crie davantage vengeance contre nous que ce refus de pardonner. *A peine sorti cet homme rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers. Il lui sauta à la gorge, et il l'étouffait en criant : « Rends ce que tu me dois » ! L'autre se jetant à ses pieds, le suppliait : « Ayez patience avec moi et je vous rendrai tout ! »*

<sup>1</sup> Matt., XVIII, 27.



*Il n'y voulut point consentir, mais s'éloignant il fit jeter en prison son débiteur jusqu'au paiement intégral de la dette*<sup>1</sup>. Voilà une conduite indigne. Hélas ! C'est la nôtre, si nous ne pardonnons pas à nos offenseurs. Et tous les traits de la Parabole s'appliquent à nous dans un relief encore plus saisissant. Il y a plus de différence entre les dettes, celles que nous devons à Dieu et celles que l'on nous doit, qu'entre cinquante millions et une centaine de francs. Plus de distance aussi entre Dieu et nous qu'entre un roi de la terre et son serviteur homme comme lui. Plus d'ingratitude, car Dieu a bien plus fait pour nous, que le roi de la Parabole pour son débiteur. Notre faute, en refusant le pardon, est donc plus grave. Que penserons-nous du sort qui nous est réservé ?

*Les autres serviteurs voyant ce qui s'était passé en demeurèrent indignés et allèrent tout raconter à leur Maître. Le roi fit appeler son serviteur et lui dit : « Méchant serviteur ! Après que tu m'eus supplié, je t'ai remis ta dette. Ne devais-tu pas, toi aussi, prendre en pitié ton compagnon, comme je venais d'avoir pitié de toi ? Puis saisi d'indignation le roi livra cet homme aux exécuteurs jusqu'à ce qu'il eut payé toute sa dette. Comme nous n'avons rien à donner à Dieu et que jeté dans les prisons éternelles le damné ne peut rien acquérir, c'est éternellement que persévère la dette et, avec elle, le châtement.*

*C'est ainsi que vous traitera mon Père céleste si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du cœur*<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Matt., XVIII, 28.

<sup>2</sup> Matt., XVIII, 35.

V. — Telles sont les leçons du Maître. Nous les appliquerons, nous saurons aller aux petits et aux humbles pour les soutenir ; nous résisterons au monde, nous nous opposerons à ses scandales, nous fuirons l'occasion du péché et nous garderons notre innocence et notre foi au prix, s'il le faut, des plus douloureux retranchements. Cette innocence nous nous efforcerons de la conserver dans les autres. Et si quelque offense nous est faite nous la saurons pardonner, non pas sept fois, mais soixante-dix fois sept fois.

Mais quand nous aurons accompli toutes ces choses une pensée insolente autant qu'injuste s'élèvera dans notre âme : nous nous admirerons comme des serviteurs de Dieu d'un extraordinaire dévouement et nous nous croirons indispensables à la gloire de notre Maître.

Or ce sera là une prétention absurde, et le Sauveur fait ainsi justice de ce qui est en de simples créatures une insupportable outrecuidance. Quand nous avons accompli les ordres qui nous sont donnés qu'avons-nous fait plus que rempli un stricte devoir de notre condition ? Est-ce notre Maître qui doit nous servir ou bien nous qui devons servir notre Maître ? *Quand votre serviteur rentre des Champs, après le labour ou le soin du troupeau, lequel d'entre vous lui dirait : « va te mettre à table » ? Est-ce au serviteur à être servi le premier ? Tout au contraire ne lui dites-vous pas : « prépare mon repas, ceins-toi et me sers tant que je mangerai et boirai. Toi-même, après, tu mangeras et boiras »*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Luc., XVII, 7, 8.



Avant donc de songer à soi le serviteur se doit à son Maître. Nous avons à servir Dieu durant tout le temps de la vie présente. Après avoir labouré et ensemencé le champ de notre âme, gardé avec une énergie vigilante le troupeau qui nous est confié, rempli tous nos devoirs d'état, nous nous livrons aux doux labeurs de la piété ; nous donnons au Dieu qui daigne les savourer et s'en nourrir les aliments que lui offrent notre foi et notre amour. Après viendra pour nous l'heure du repas, l'éternel rassasiement à la table que notre Maître daignera lui-même nous préparer.

Mais avant cette heure gardons-nous de nous énorgueillir de nos bonnes œuvres et de notre vie sainte et d'entretenir en nous cette pensée extravagante que Dieu nous doit des actions de grâce ! *Est-ce que le maître est tenu de rendre grâce à son serviteur parce qu'il a accompli ses ordres ? Je ne le crois pas. Ainsi quand vous aurez accompli tous les préceptes qui vous sont imposés, dites : nous ne sommes pas autre chose que des serviteurs, ce que nous avons fait, nous devons le faire<sup>1</sup>.*

### JÉSUS RETOURNE A JÉRUSALEM POUR LA FÊTE DES TABERNACLES.

I. — Saint Jean fait précéder le voyage du Sauveur à Jérusalem de cette réflexion, étrange à qui n'en comprendrait pas la portée : *Jésus parcourait la Galilée, ne*

<sup>1</sup> Luc., XVII, 9, 10.

*voulant pas aller en Judée, car les Juifs cherchaient à le faire mourir<sup>1</sup>.* Quoi ! Il est Dieu : sa vie, sa doctrine, ses miracles, le montrent surabondamment. D'ailleurs il ne cesse de traverser victorieusement les embûches de ses ennemis ; il se montre au milieu d'eux et nul n'ose mettre sur lui une main téméraire. Nous le verrons tout à l'heure à Jérusalem, dans le temple ; au moment même où le Sanhédrin décrète sa mort, quand des satellites viennent pour le prendre, une force mystérieuse les arrête, Jésus est invulnérable à leurs coups. Mais alors pourquoi ces signes de faiblesse humaine, cette fuite, ces précautions de ne parcourir la Judée que sous un strict incognito ? Pourquoi, étant Dieu, agir comme le ferait le plus timide et le plus faible des hommes ? La réponse nous vient de l'ineffable mystère de l'Incarnation. En Jésus-Christ sont deux natures et deux opérations, et afin de fonder pour toute la durée des siècles la foi du genre humain à son humanité en même temps qu'à sa divinité, s'il fait des miracles pour affirmer cette dernière, il agit souvent à la façon humaine pour affirmer l'autre. Il ira à Jérusalem, mais avec les précautions que dicte la commune prudence.

Une des grandes fêtes de l'année Mosaïque motivait ce voyage, la fête des Tabernacles, célébrée dans la première quinzaine d'octobre. Aucune fête n'était plus joyeuse et ne remplissait Jérusalem de plus de chants d'allégresse et d'Alleluia. En souvenir de la marche d'Israël dans le désert et de ses campements, la ville se remplissait de cabanes de feuillage, où, durant les sept jours de la solennité, habitaient des milliers de pèlerins

<sup>1</sup> Joan., VII, 1. Matt., XIX, 1.